



Entreprises.

Eau.

Énergie.

Territoire.

V/réf. :

N/réf. (à rappeler) : SG/CD/MC/2025-01003

Votre correspondant : Mirabelle Colagrande

Tél. : +32 65 37 57 46

Email : mirabelle.colagrande@idea.be

Mons, le 21 mai 2025

**Objet : Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire d'IDEA du 25 juin 2025 –
Convocation des associés**

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Directrice Générale, Monsieur le Directeur Général,
Monsieur le Directeur Général Provincial,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir la convocation contenant les points inscrits à l'ordre du jour de nos Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire de l'Intercommunale IDEA qui se dérouleront le **mercredi 25 juin 2025 à 17h00 dans les locaux du siège social, sis rue de Nimy n°53 à 7000 Mons**. Celle-ci vous est également expédiée par email.

Nous vous demandons de bien vouloir veiller à ce qu'une réunion de votre Conseil se tienne avant cette date afin de lui permettre de délibérer sur l'ordre du jour des Assemblée Générales d'IDEA.

L'Assemblée Générale ordinaire (ouverte au public) aura à son ordre du jour :

1. Présentation et approbation du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2024 ;
2. Présentation du bilan et comptes de résultats 2024 et du rapport de gestion 2024 ;
3. Rapport du Commissaire ;
4. Approbation du rapport d'évaluation annuel 2024 du Comité de rémunération ;
5. Approbation du rapport de rémunération du Conseil d'Administration ;
6. Approbation du bilan et comptes de résultats 2024 et du rapport de gestion 2024 qui comprennent les deux rapports repris ci-dessus ;
7. Affectation des résultats ;
8. Décharge à donner aux Administrateurs ;
9. Décharge à donner au Commissaire ;

1/3

10. Collège des contrôleurs aux comptes – Désignation du réviseur d'entreprises pour les années comptables 2025, 2026 et 2027.

L'Assemblée Générale extraordinaire qui se déroulera dans la foulée aura à son ordre du jour :

11. Démission d'office des Administrateurs ;
12. Renouvellement des Administrateurs – Installation du Conseil d'Administration ;
13. Approbation du contenu minimum du ROI.

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, art. L1523-13, les séances de l'Assemblée Générale sont ouvertes à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, Provinces ou CPAS associés.

Cette séance doit faire l'objet d'une publication sur le site Internet de l'Intercommunale et des communes ou Provinces concernées.

En annexe à la présente, vous trouverez les documents suivants :

- la note de synthèse ;
- le modèle de délibération de votre Conseil, adressé sur simple demande via mirabelle.colagrande@idea.be ou au 065 37 57 46 ;
- l'affiche à apposer et à diffuser sur votre site Internet dans les 48 heures de la réception de la convocation à l'Assemblée Générale.

L'ensemble des documents relatifs à l'ordre du jour des Assemblées Générales sont disponibles et téléchargeables sur le site Internet d'IDEA en vous connectant via ce lien :

<https://idea.be/ag-2025/>
Mot de passe : MLKJ987\$poiu

A défaut de délibération du Conseil communal et, s'il échet, provincial ou de CPAS, chaque délégué dispose d'un droit de vote libre correspondant au cinquième des parts attribuées à l'associé qu'il représente.

Cette convocation et les documents s'y rapportant **ne sont pas adressés directement à vos 5 délégués.**

Les conseillers communaux/provinciaux/des CPAS/et de la Zone de Secours associés seront informés par vos soins de la tenue desdites Assemblées et également du fait que les divers documents s'y rapportant sont envoyés sur simple demande via mirabelle.colagrande@idea.be ou au 065 37 57 46 et que ceux-ci peuvent visiter les bâtiments et services d'IDEA, conformément aux dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Pourriez-vous transmettre votre délibération pour le mardi 24 juin 2025 au plus tard via mirabelle.colagrande@idea.be ?

Pour votre parfaite information, le Conseil d'Administration de recomposition se tiendra à la suite de l'Assemblée Générale extraordinaire vers 17h30.

Par ailleurs, **un Conseil d'Administration ouvert au public se tiendra vers 18h00** et aura à son ordre du jour :

1. Présentation du rapport d'activités 2024 du Conseil d'Administration pour l'exercice 2024 ;
2. Présentation du rapport de gestion 2024.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Directrice Générale, Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Directeur Général Provincial, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'assurance de notre considération distinguée.



Caroline DECAMPS,
Directrice Générale.